

18.12.2024 - 08:30 Uhr

Caritas dresse un bilan de la politique sociale en cette fin d'année / Contre la pauvreté, la Confédération, les cantons et les communes en font trop peu*Lucerne (ots) -*

Cette année encore, le coût de la vie a augmenté en Suisse. Cette situation menace l'existence des ménages disposant de faibles ressources financières. La Confédération, les cantons et les communes n'assument pas leurs responsabilités en matière de prévention et de lutte contre la pauvreté, même s'il existe des exceptions louables.

En Suisse, près de 1,34 million de personnes sont pauvres ou menacées de l'être. En 2024, on n'a toujours pas réussi à améliorer cette situation indigne d'un pays riche comme la Suisse. " Il manque la volonté politique d'aller vers une Suisse sans pauvreté ", déplore Peter Lack, directeur de Caritas Suisse.

La situation des personnes concernées ne s'améliore pas, comme le montre l'Almanach social 2025 de Caritas Suisse qui vient de paraître. L'augmentation du coût de la vie aggrave les inégalités. Les dépenses liées aux primes d'assurance maladie et aux loyers des logements, en particulier, mettent de plus en plus en difficulté les personnes qui arrivaient jusqu'à présent à assurer leur subsistance par leurs propres moyens.

Le risque de pauvreté touche particulièrement les familles

Les familles ressentent particulièrement l'augmentation des coûts. Les couples avec enfants sont deux fois plus nombreux à vivre dans la pauvreté que les couples sans enfants, et plus d'un quart des familles monoparentales n'ont pas assez d'argent pour vivre. " Il est clair que la Suisse n'investit pas assez dans les familles ", explique Aline Masé, responsable de la politique sociale chez Caritas Suisse. Par rapport à d'autres pays occidentaux, les dépenses sociales pour les familles sont très modestes en Suisse. En 2022, elles représentaient 1,5 % du produit intérieur brut (PIB), soit nettement moins que la moyenne européenne.

Parallèlement, les salaires et les pensions ne suivent pas la hausse des coûts. L'AVS ne suffit pas pour vivre. Les personnes qui bénéficient de prestations complémentaires ou de l'aide sociale doivent encore plus se serrer la ceinture. Même un revenu professionnel ne représente pas une garantie contre la pauvreté. " 300'000 personnes en Suisse gagnent un salaire qui ne suffit pas pour vivre. Cela correspond à près de 8 % de la population active ", selon Aline Masé. Si l'on compte tous les membres des ménages dépendant de ces faibles revenus, comme les enfants ou les partenaires, 700'000 personnes souffrent du phénomène des " working poor ".

Le manque de formation, un obstacle majeur pour surmonter la pauvreté

En Suisse, un adulte sur trois a du mal à lire ou à calculer. C'est l'OCDE qui a lancé ce pavé dans la mare avec une étude parue la semaine dernière. Ces lacunes de connaissances de base limitent considérablement la qualité de vie des personnes. Parallèlement, les personnes courent un risque accru de pauvreté, car elles ont du mal à suivre le rythme des exigences professionnelles. Elles sont prises au piège dans le cercle vicieux de la précarité.

L'Almanach social 2025 montre que le manque d'éducation et de formation est l'un des obstacles majeurs à une sortie de la pauvreté. Ce manque de formation n'est pas du fait des personnes concernées elles-mêmes, il est dû à un problème structurel. Ainsi, l'absence de financement adapté aux besoins et d'offres adéquates rend l'accès à la formation initiale et continue très inégal. En outre, les employeurs encouragent beaucoup plus les personnes hautement qualifiées à suivre des formations continues que celles qui ont des lacunes dans leur formation de base. Les personnes disposant de peu de ressources financières et de faibles qualifications ont donc nettement moins de chances de pouvoir suivre une formation continue. Résultat : en Suisse, malgré de nombreuses initiatives positives, les barrières sociales restent difficiles à franchir par le biais de la formation.

" Il est urgent que la Suisse ouvre des perspectives et offre des opportunités aux personnes qui sont usées par leur lutte quotidienne pour l'existence ", écrit Aline Masé, spécialiste de la pauvreté chez Caritas, dans son rapport publié dans l'almanach social. " La Confédération, les cantons et les communes n'assument pas assez leur responsabilité dans la prévention et la lutte contre la pauvreté. " Une lueur d'espoir est apparue cet automne lorsque le Parlement a chargé le Conseil fédéral d'élaborer une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Almanach social 2025

La formation : solution ou illusion contre la pauvreté ? C'est le titre de l'Almanach social 2025 de Caritas Suisse qui vient de paraître. 17 contributions d'experts décortiquent les raisons pour lesquelles la formation et l'éducation jouent un rôle clé dans la lutte contre la pauvreté et montrent les voies possibles pour que les personnes disposant de peu de moyens financiers puissent mieux se former et se perfectionner. La question de la numérisation et des compétences numériques bénéficie d'une attention particulière. L'annuaire de Caritas sur la situation sociale en Suisse peut être obtenu ici : www.caritas.ch/fr/almanach-social-2025

Contact:

Rapport sur l'évolution sociale et économique de la Suisse 2023/2024, par Aline Masé, responsable du service de politique sociale, Caritas Suisse, à télécharger ici : <https://www.caritas.ch/fr/almanach-social-2025/>

Pour des questions des médias ou la demande d'exemplaires de presse de l'almanach : Fabrice Boulé, responsable de la communication pour la Suisse romande, medias@caritas.ch, tél. : 041 419 23 36

Medieninhalte



Une personne sur quatre élevant seule ses enfants n'a pas assez d'argent pour vivre - Caritas Suisse demande à la Confédération, aux cantons et aux communes d'en faire plus pour lutter contre la pauvreté. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100927138> abgerufen werden.